

# VOLMERANGE INFOS

*Lettre d'Informations Municipales  
de Volmerange-les-Mines*

N°8 / octobre 2014



---

## Téléthon

Pour la journée Téléthon du samedi 6 décembre, nous recherchons une association ou plusieurs personnes pour cuisiner et organiser la restauration (1 plat chaud).

N'hésitez pas à apporter votre soutien en participant à ce grand élan de solidarité.

Contact : Mme Sylviane Zastawnik Tel : 03 82 50 64 19 / mail : syl.alzin@orange.fr.

---

## Chasse

Les chasseurs informent régulièrement des dates de leurs battues sur le ban communal. Ces battues auront lieu :

**Dimanche 26 octobre**

**Dimanche 9 novembre**

**Samedi 22 novembre** (Saint Hubert)

Il est conseillé aux promeneurs d'être prudents aux abords des zones de chasse balisées. Les chasseurs ne peuvent informer qu'à la dernière minute de la ou des zones de chasse concernées par la battue. Dès que l'information sera connue, elle vous sera communiquée via les différents moyens de communication (internet, chaîne locale) ;

---

## Réduire les déchets du bac d'ordures ménagères

Les deux cimetières sont équipés de composteurs, destinés à recueillir la terre, les plantes et fleurs fanées, qui ne se retrouvent plus de cette manière dans les bacs d'ordures ménagères.

Il a été constaté que certaines personnes jettent n'importe quoi dans le compost du cimetière. Aussi, à l'approche des fêtes de la Toussaint, il est bon de rappeler que **seuls les déchets organiques peuvent être jetés dans le compost** et que les autres déchets tels que les plastiques ou les pots doivent, quant à eux, être jetés dans les containers verts, prévus à cet effet.

Acheter des plantes naturelles plutôt que des fleurs artificielles est aussi un éco-geste essentiel.

---

## Déjections canines

Participez à l'effort de tous pour garder notre commune propre notamment en prenant soin de ramasser les déjections de votre animal. Un point test de distribution de sacs à déjections canines a été installé rue des écoles. Malheureusement à peine rempli, le distributeur est « dévalisé ». Où passent donc ces petits sacs en plastique, composés de plastique impropre à la consommation ? Nous allons donc tester une autre solution : ceux qui le souhaitent pourront venir prochainement en mairie et des sacs leur seront remis. Il faut espérer que ce « coup de pouce » se révèle efficace et qu'il permettra d'améliorer le « vivre ensemble ».

---

## Alerte SMS

Afin d'améliorer la communication envers la population, nous allons mettre en place un système d'alerte par SMS. Vous serez ainsi prévenus en cas d'évènements exceptionnels : alerte météo, travaux de voirie, nettoyage du bassin, zones de battues...

Si vous souhaitez être informés par ce biais, merci de remplir le formulaire qui suit. Les informations, qui vous sont demandées, ne seront communiquées à personne et ne donneront lieu à aucun démarchage commercial. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 et modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification de ces informations auprès de la mairie (03 82 50 61 07 ou [mairie@volmerangelesmines.fr](mailto:mairie@volmerangelesmines.fr)).



Oui, je souhaite recevoir des alertes SMS de la part de la mairie de Volmerange-les-Mines.

N° de téléphone portable : .....

Nom, Prénom : .....

Adresse.....

.....

Signature :

---

Suite au verso

## Comité consultatif de la culture : soirée ciné « Halloween »

Ce vendredi 31 octobre, trois films seront projetés à la salle des fêtes (entrée 2€, boisson comprise):

A 18h « Monster House », film d'animation pour les enfants à partir de 5 ans,

A 20h « Sleepy Hollow » film fantastique à partir de 10 ans,

A partir de 22h30 « Le cercle », film d'horreur pour un public de plus de 14 ans.

Les enfants et adultes sont invités à se déguiser au thème d'Halloween.

## Cérémonie du 11 novembre

Vous êtes cordialement invités à participer à la cérémonie de commémoration de l'armistice de la guerre de 1914-1918 qui aura lieu le mardi 11 novembre à 11h45 au monument aux morts ainsi qu'au vin d'honneur, servi à la salle des fêtes.

Dans le cadre du rallye de la citoyenneté de l'association Eclos, un ado lira la lettre d'un poilu.

## Travaux de voirie de nuit

Le Conseil Général de la Moselle effectuera prochainement des travaux nocturnes de voirie.

Les travaux de revêtement en enrobés de l'avenue de la Liberté, entre le plateau surélevé, situé à l'intersection avec la rue de Dudelage, et l'entrée de la zone artisanale devraient être réalisés le 27 octobre de nuit.

Des travaux de rénovation du rond point avenue de la Liberté devraient être réalisés le 28 octobre de nuit. Une déviation sera mise en place.

Ces dates de travaux pourraient être modifiées en fonction des conditions climatiques.

## Radars pédagogiques

Le radar pédagogique mobile a été installé courant septembre rue de la Mine sur une période de 18 jours, puis début octobre rue des Ecoles, pendant 8 jours. Rappelons que ces deux rues sont limitées à 30 km/h.

Rue de la Mine sur 5 187 véhicules, 74,53% roulent à plus de 30 km/h et 4,57% dépassent la vitesse de 50 km/h.

Rue des Ecoles sur 588 véhicules, 69,56% roulent à plus de 30 km/h et 2,04% dépassent la vitesse de 50 km/h.

Le radar fixe est installé à l'entrée de Volmerange, en provenance du Luxembourg. Du 18 juin au 29 juillet, sur 130 842 véhicules, 49,03% roulent à plus de 50 km/h et 1,47% dépassent la vitesse de 70 km/h.

Nous allons solliciter la gendarmerie pour des contrôles de vitesse plus fréquents. Des totems seront prochainement installés près des écoles afin de sensibiliser les usagers de la route à la sécurité aux abords des écoles.

## Travailleurs frontaliers quels sont vos droits ?

Un conseiller fiscal en droit luxembourgeois sera présent en mairie le vendredi 24 octobre à 18h30, à l'occasion d'une information concernant les droits et les avantages de rédiger une déclaration d'impôt au Grand Duché du Luxembourg. Tous les sujets englobant votre fiscalité (retenue à la source, revenus, dépenses spéciales,...) seront traités. Suite à cette réunion, s'il y a des questions d'ordre privé, un bureau sera mis à disposition. Si vous souhaitez un complément d'information, contactez le 00 352 621 135 126

## Informations diverses

- Le Conseil Municipal se réunira le mardi 21 octobre à 20h, en mairie.
- La Mission Locale Mobile Rurale tiendra sa permanence les mercredis 22 octobre et 12 novembre au matin de 9h45 à 10h30 sur la place de la Mairie.
- La société Bormann procédera au balayage des caniveaux le jeudi 6 novembre. Dans la mesure du possible, il vous est demandé de libérer les caniveaux à cette date afin de faciliter le passage de la balayeuse. La collecte de denrées alimentaires pour les restos du Cœur, organisée par André Schonne et des bénévoles, aura lieu du 17 au 22 novembre. Soyez généreux !
- La commune d'Entringe a souhaité donner une ampleur particulière aux cérémonies du 11 novembre prochain. Un relais de coureurs acheminera la « flamme de la nation » (prélevée sur la tombe du soldat inconnu à Paris) de Verdun à Entringe. Ce relais passera chez nous entre 15h30 et 16h30. Ce « convoi » se compose d'un bus, qui dépose et récupère les coureurs aux points de relais, tous les 5 km. Les sportifs vont évoluer par petits groupes de 3 à 5 personnes ; ils porteront des gilets fluorescents et seront encadrés par 2 véhicules équipés de gyrophares.
- *Rappel concernant les bruits de voisinage* : les travaux de bricolage ou de jardinage utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :
  - Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
  - Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
  - Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h
- Pour ne rien manquer de l'actualité de Volmerange-les-Mines, rien de plus simple : il vous suffit de vous abonner à la lettre d'infos sur le site internet.
- Achetez vos sapins de Noël au profit des enfants de l'école primaire Arc-en-Ciel de Volmerange-les-Mines et n'hésitez pas à en faire profiter votre entourage !  
Ci-joint le bon de commande (à retourner à l'école).

La Mairie est ouverte

Lundi - Jeudi - Vendredi de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures - Mardi de 8 heures à 12 heures  
et le Mercredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures

Permanence du Maire sur rendez-vous lundi au vendredi après 17h30 et samedi matin

☎ : 03 82 50 61 07 - ✉ : [mairie@volmerangelesmines.fr](mailto:mairie@volmerangelesmines.fr)